

« Dictionnaire » : le mot des mots

Jean Pruvost

Volume 45, Number 2 (260), May 2003

Dico dico par-ci, dico dico par-là

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/33051ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pruvost, J. (2003). « Dictionnaire » : le mot des mots. *Liberté*, 45(2), 19–36.

« Dictionnaire » : le mot des mots

Jean Pruvost

À la faveur d'une émission de radio à laquelle j'étais convié en septembre 2002 pour commenter l'exposition consacrée aux « 150 ans de la Maison Larousse », alors même que ma « dicopathie » aiguë se manifestait par l'impérieux et absurde désir de tout dire en vingt minutes sur les dictionnaires, j'ai soudain été pris, quelques minutes avant le début de l'émission, d'une inquiétude pour ainsi dire existentielle : qu'allais-je répondre à l'habituelle question posée à propos du mot de la langue française supposé avoir ma préférence ?

J'avais totalement oublié de me préparer à ladite question, et je ne pus m'empêcher d'en vouloir l'espace d'un instant à Bernard Pivot, avec l'injustice caractérisant l'élève qui n'a pas bien préparé son examen. Pourquoi Bernard Pivot ? Parce que, de mémoire de téléspectateur, c'est bien à lui qu'il faut attribuer la naissance médiatisée de cette tradition reprise dans diverses émissions portant sur la langue française. Aucun doute, j'en avais souvent savouré le caractère révélateur. À la manière du *Questionnaire de Proust*, les réponses apportent en effet presque toujours un éclairage singulier sur la personne interrogée, à travers le mot choisi, modeste, curieux, coloré, rare, grivois, insolent, etc., mais aussi sur le mot lui-même, dans sa mise en

scène et la perception particulière dont il bénéficie, originale, paradoxale, convenue, revisitée, etc.

Et en dicopathe incurable, qui ne s'éloigne jamais bien loin de son jardin obsessionnel – les dictionnaires –, je pensais au même moment que, justement, nos premiers répertoires alphabétiques monolingues avaient bénéficié de ce type de jeux de conversation, bien proche de celui imaginé par Bernard Pivot. Au cours de la première moitié du XVII^e siècle, en élevant les jeux de conversation au rang d'un art subtil, propice à affiner la langue, les précieuses et les précieux avaient bien effectivement travaillé sans le savoir sur la définition des mots. Cela, au moment même où précisément aucun dictionnaire monolingue français n'avait encore été publié. Faire preuve d'esprit et jouer avec la langue pour mieux la maîtriser, tel était en définitive l'un des enjeux inconscients de la préciosité. Ainsi, Bernard Pivot avait-il peut-être lui-même instinctivement obéi à un besoin définitoire dicté par l'inconscient linguistique collectif...

Cependant, toutes ces vaticinations étaient pour le moins inopportunes. Alors même que le compte à rebours ne me laissait plus que quelques minutes avant le début de l'émission, c'est de toute urgence qu'il fallait trouver ce mot qui ferait mouche auprès des auditeurs. Pourquoi diable avoir oublié que l'émission se terminait par cette question ? Quel mot de la langue française vous paraît le plus beau ? Seul le mot de Cambronne adressé à moi-même me venait hélas à l'esprit. La lumière rouge s'allumait, trop tard pour la réflexion, j'allais être jeté dans l'arène radiophonique, sans le mot de la fin. Le plus important peut-être ! Une dernière pensée, tout aussi saugrenue que fulgurante, me traversa l'esprit, en proie à un désarroi certain : « Allô, maman, bobo »... L'un des cours donnés la veille à

l'Université de Cergy-Pontoise portait en effet sur ce type de formule « lexiculturelle » chère à Robert Galisson, des « phrasèmes » dirait le Professeur Mel'cuk de l'Université de Montréal. C'est-à-dire ces formules bien spécifiques qu'on ne trouve pour ainsi dire jamais dans nos dictionnaires et qui, pourtant, sont reconnues par tous les « sujets parlants » de tel ou tel pays fort d'une culture quotidienne.

« Phrasème », « lexiculture », « sujet parlant » ! Ce n'était vraiment pas le moment de jouer les faux-savants, l'émission allait commencer. Arrière Benveniste et ses « sujets parlants », arrière les « locuteurs », les « énonciateurs », les « émetteurs », pas de jargon, surtout pas de mots incongrus sur l'antenne. Vite, séduire, inciter à rêver au cœur des dictionnaires, les faire aimer, avec des mots doux, proches, patinés par la langue. Mais, trois fois hélas, toujours pas de mot pour conclure l'émission... Je courais à la catastrophe, des personnes que j'aime allaient m'écouter et me juger sur un bredouillage final : « Allô, maman, dico ».

Dico ? Le voilà le mot ! Il contient justement tous les autres mots de la langue, c'est le « mot des mots », avec les mots les plus doux, ceux de l'amour, comme les plus prometteurs, ceux de la liberté. Ce sera donc « dictionnaire » plutôt que « dico », soyons lexicalement neutre, pour ne choquer personne et mieux toucher et convaincre chacun. Et comme la réponse devra être improvisée, il faudra battre le rappel des différentes citations restées en mémoire vive sur le sujet...

L'émission commençait, elle se finirait donc sur l'air(e) des dictionnaires avec un cortège de pensées sélectionnées par la mémoire du cœur. Ce sont ces citations que j'ai envie de partager ici, avec vous, en toute liberté.

Une des raisons pourquoi les paysans ont généralement l'esprit plus juste que les gens de la ville est que leur dictionnaire est moins étendu.

Rousseau, *Émile ou De l'éducation* (1762)

On reconnaît bien là Jean-Jacques Rousseau et ses convictions dérangeantes quant à l'éducation qu'il qualifie de « négative ». Ce type d'éducation relève effectivement d'un superbe paradoxe provocateur : moins on apprend, plus on reste proche du « bon » sens naturel, celui du « bon » sauvage, qui permet de tout découvrir par soi-même. En matière de vocabulaire, on admettra pourtant que l'apprentissage n'est pas inutile si la famille ne peut y pourvoir naturellement, mais on reconnaîtra bien volontiers que le pédantisme se nourrit aussi de discours jargonnants. Cependant, si la citation nous est restée en mémoire, c'est pour l'emploi particulier qu'il était encore fait du mot « dictionnaire » au XVIII^e siècle.

En effet, lorsqu'on évoque le *dictionnaire*, on pense d'abord à l'ensemble des mots d'une communauté linguistique enregistrés alphabétiquement dans un ouvrage, mais on ne songe pas en principe aux mots qui constituent notre vocabulaire propre. Or, si le mot « dictionnaire » n'a plus aujourd'hui qu'un sens général, correspondant bien à l'objet et à l'ouvrage que l'on consulte, en réalité, pendant une longue période, « dictionnaire » a aussi désigné le « vocabulaire » de quelqu'un, c'est-à-dire la totalité des mots constituant son « bagage » lexical.

Ainsi toujours au XVIII^e siècle, lorsque, au cœur *De la philosophie de la nature* (1769), Delisle de Sales déclare peu aimablement de son personnage féminin que « son dictionnaire sans doute est fort stérile », c'est bien entendu de son « vocabulaire » très limité dont il est question. Au reste, on

trouve encore aujourd'hui cette acception particulière dans le mot anglais « dictionary » qui signifie « dictionnaire » mais aussi « lexique ». Ce dernier sens témoigne ainsi de l'usage ancien du mot français « dictionnaire » pour évoquer le « vocabulaire » de quelqu'un, au moment où la langue française a efficacement imprégné la langue anglaise, dans le sillage de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

La tentation est alors forte, en lisant Charles Bonnet, dans les *Contemplations de la nature* (1704), de décliner une nouvelle formule proverbiale en avançant que « le dictionnaire est le propre de l'homme ». Que déclare en effet Charles Bonnet dans la douzième partie de son ouvrage ? « Comme l'on a accordé de l'intelligence aux bêtes, il s'en faut peu qu'on ne leur ait accordé aussi la parole, et qu'on n'ait entrepris de nous donner leur dictionnaire »...

ooo

Le Dictionnaire d'une langue, ce premier livre de toute nation civilisée, est le livre de tout le monde.

Bescherelle aîné,

Préface du *Dictionnaire national* (1864)

Lorsque le lexicographe du XIX^e siècle lance cet apophtegme, deux siècles ne se sont pas encore écoulés entre le premier dictionnaire monolingue, le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* (1680) de Pierre Richelet, et l'ouvrage que Bescherelle préface avec un titre imposant, le *Dictionnaire national*.

En réalité, on oublie trop souvent que les écrivains du Grand Siècle, que l'on ne peut suspecter de mal maîtriser la langue française, n'avaient pas à leur disposition de dictionnaire monolingue pour vérifier le sens précis d'un mot.

Ainsi, le « dictionnaire monolingue » qui nous paraît aujourd'hui faire partie des outils indispensables à quiconque écrit – et qui, plus largement même, représente statistiquement l'ouvrage que l'on trouve aujourd'hui prioritairement dans chaque foyer – n'est en vérité apparu qu'à la fin du XVII^e siècle. La littérature française s'était déjà affirmée.

Cependant, dans la mesure où l'Académie française, créée en 1635 par Richelieu, avait accueilli les plus grands écrivains, Corneille, Molière, Racine, Bossuet, Fénelon, La Fontaine, Boileau, La Bruyère, etc., il faut rappeler que tous étaient sensibilisés à la notion de dictionnaire monolingue. Et tous, d'une certaine manière, en donnant à la langue française ses lettres de noblesse, collaboraient à son introduction lexicographique.

En se réunissant à l'Académie pour glorifier la littérature et la langue françaises, qu'ils illustraient par des chefs-d'œuvre, les écrivains du XVII^e siècle nourrissaient sémantiquement le dictionnaire en train de se concocter, même si dans les faits, la rédaction en incombait tout d'abord à un seul homme, Vaugelas.

On se souvient qu'après avoir discuté un temps de l'opportunité d'offrir des citations ou des exemples forgés, ce furent les exemples forgés qui l'emportèrent, le secrétaire perpétuel Chapelain précisant qu'en définitive il eût été inconvenant pour une compagnie de se citer elle-même, puisqu'elle abritait tous les grands écrivains de cette période glorieuse. Un siècle plus tard, Samuel Johnson dans son *Dictionnaire de la langue anglaise* (1755) priera ses lecteurs de l'excuser pour n'avoir pas offert des exemples forgés, mais seulement des citations ! Il n'y avait pas en

effet d'Académie pour la langue anglaise et Johnson en était désolé.

Ce n'est bien sûr pas un hasard si c'est à la fin du Grand Siècle que naissent les trois grands dictionnaires monolingues qui fondent la lexicographie de langue française. Tout d'abord avec un dictionnaire de langue assorti de citations, le *Dictionnaire françois* (1680) de Pierre Richelet, ensuite avec un dictionnaire de type universel, encyclopédique, très riche en informations, le *Dictionnaire universel* (1690) de Furetière, et enfin, pour couronner cette trinité lexicographique, avec la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), dictionnaire du bon usage et de nature prescriptive. Il faut en effet du temps pour élaborer un recueil des mots principaux d'une langue, pour les définir, les exemplifier, tenter d'en fixer les sens, ce qui, on le sait aujourd'hui, s'assimile en partie à la toile de Pénélope, la langue ne se laissant pas immobiliser.

Pour que naissent les dictionnaires monolingues, il fallait aussi que la langue française soit « illustrée » avec force et talent. Ce n'est en réalité qu'un siècle plus tard que sera accompli le souhait formulé au XVI^e siècle par les poètes de la Pléiade consistant, derrière Ronsard et Du Bellay, à « défendre et illustrer » la langue française. Pour qu'une langue soit forte et qu'elle puisse par conséquent être décrite, il importait en effet qu'elle bénéficie d'une littérature nationale pleinement reconnue, or les écrivains du Grand Siècle offraient à la langue française une parure adamantine.

Littérature et politique nationale convergent alors vers le même objectif inconscient, la recherche d'une unité linguistique et d'un code commun. Comment s'expliquer par

exemple, qu'au cours du premier tiers du XVII^e siècle, Malherbe ait pu bénéficier d'un tel impact en instillant dans la langue une sorte de « purification », avec des effets durables jusqu'à aujourd'hui ? En réalité, la plus grande majorité des écrivains attendaient un arbitre, ils aspiraient effectivement eux aussi à une norme nationale qui ne les fasse pas rejeter en dehors du réseau de la reconnaissance attendue, voire de la célébrité, à laquelle ils aspiraient. Être alors perçu comme un écrivain « de province » était sans avenir.

Quant au pouvoir politique, celui de Louis XIII et de Richelieu fondant l'Académie française, celui de Louis XIV installant les académiciens au quai Conti, il s'avère sans ambiguïté dans ses perspectives : à un grand État doit correspondre une langue d'État, une langue prestigieuse, celle que parlent le Monarque et son Gouvernement. François I^{er}, un siècle auparavant, avait lancé le mouvement avec l'édit de Villers-Cotterêts qui, en 1539, faisait obligation de légiférer et de rédiger tout texte notarié en langue française. Et donc corollairement, à une nation forte, il fallait un dictionnaire qui en incarnât le code linguistique : « le dictionnaire, premier livre de toute nation civilisée », comme le déclare péremptoirement Bescherelle. Dès qu'un pouvoir légifère avec une structure qui prend une dimension nationale et légitime, le code linguistique utilisé devient lui-même objet de légitimation lexicographique.

La Révolution allait indirectement faire du dictionnaire « le livre de tout le monde » en cultivant la langue française en tant que langue nationale, langue du peuple à imposer, sous la notable influence de l'abbé Grégoire qui souhaitait faire disparaître tous les dialectes. Au reste, si toutes les académies sont supprimées par les révolutionnaires en 1793,

à commencer par l'Académie française, le *Dictionnaire de l'Académie* sera néanmoins sauvé de la destruction et même publié. Impossible en effet de faire disparaître un outil destiné à tous ! Et dans le sillage de la Révolution, naissait un système scolaire d'État, avec, d'abord, Napoléon I^{er} et les lycées impériaux, puis Guizot et la loi promulguée en 1833, imposant une école primaire par commune et une École normale par département pour former les instituteurs. Les dictionnaires allaient suivre ce mouvement, avec force dictionnaires en un volume destinés au public scolaire ou au grand public. La démocratisation est assurément en marche et elle se manifeste déjà par ce petit outil de la langue présenté dans l'ordre alphabétique et disponible à portée de main qu'est le dictionnaire en un volume. Se répandent alors les dictionnaires « abrégés », « portatifs » ou « manuels », sous-entendons par là qu'on le tenait dans une main...

Que Bescherelle choisisse alors pour titre *Dictionnaire national* dit assez combien ce type d'ouvrage devient l'apanage d'une nation, combien il fait partie dès le XIX^e siècle des outils de l'autonomie, de ceux qui font gagner la liberté et forgent une nation, une République. Et en même temps que s'épanouissaient les dictionnaires, au point que Pierre Larousse dira que le XIX^e siècle représente le « siècle des dictionnaires », s'imposait la République dans le dernier tiers du siècle après les tentatives infructueuses de 1830 et 1848.

Il ne faut pas s'y tromper, si Littré et Larousse construisent des projets lexicographiques différents, ils sont tous deux animés par la même foi républicaine et cette belle idée d'un « dictionnaire pour tous » ne leur est pas étrangère. L'ex-étudiant en médecine, Littré, et l'ex-instituteur ayant

bénéficié des premières Écoles normales, Larousse, ont chacun une haute idée du peuple : leur engagement lexicographique se confond avec un engagement humanitaire, le premier au nom de la philosophie positiviste, le second au nom d'une sympathie non dissimulée pour Proudhon. Leur œuvre généreuse, savante et prométhéenne, est bien destinée à « tous ».

ooo

Il y eut un temps où, avant de savoir lire, je me logeais en boule entre deux tomes du *Larousse* comme un chien dans sa niche.

Colette, *Claudine à l'école* (1900)

Parce qu'elles nous semblent peu valorisantes, il y a dans le dictionnaire deux fonctions trop peu souvent évoquées, celle qui est propre à la décoration, une sorte de « fonction potiche », et celle qui est propre au volume pesant et rassurant que représente un tome de dictionnaire, comme un gros moellon, en somme une « fonction rempart ».

La fonction potiche est très perceptible. Où installera-t-on en effet les dix volumes du *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle*, les vingt volumes de l'*Encyclopædia Universalis*, les trente et un volumes de l'*Encyclopédie générale* de Marcelin Berthelot, ou plus modestement les dix volumes du *Grand Larousse encyclopédique* ? En principe, dans une bibliothèque que les belles reliures auréoleront de leur prestige et de leur richesse. On évitera en effet de les cacher dans un placard : le dictionnaire est un beau meuble !

Ainsi, les frères Goncourt, dans leur *Journal*, en font sans complexe un objet dont la fonction peut parfois n'être qu'esthétique. Après dîner, racontent-ils, les voilà partis « acheter sur les quais un énorme dictionnaire de ménage

pour sa belle reliure en veau » (août 1857). De quoi rehausser l'éclat d'une bibliothèque...

Mais en dehors de l'esthétique très décorative des reliures dorées, les 55 kg des dix-sept tomes du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, avec d'épais volumes parallélépipédiques de 7 cm d'épaisseur, de 32 cm de haut par 25 cm de large, constituent indéniablement un solide rempart. On comprend donc que Colette, petite fille, se sente en sécurité entre ces gros volumes. Tout comme sa chatte Fanchette qui, malgré le talent de sa maîtresse, ne savait pas lire et ne pouvait bien sûr pas savoir que s'y cachait Moustache, le chien de Larousse, que le lexicographe bourguignon décrit avec un luxe émouvant de détails. Au XX^e siècle, avec une autre écrivaine de talent, Fred Vargas, la scène animalière se reproduit à l'abri de ce même dictionnaire dans *Sans feu ni lieu*, mais cette fois-ci ce n'est plus un chat, mais Buffo, le placide crapaud de compagnie du héros qui aime à s'y réfugier !

Homme ou bête, rien n'est en définitive plus rassurant que ces gros volumes, confortables moellons du savoir, au milieu desquels on se sent si bien au chaud. Avouons-le, avant même que nous ne les ouvrons pour y puiser à pleines brassées des informations qui colmateront les brèches sans fin de nos besogneuses mémoires, beaucoup d'entre nous ont d'abord commencé dans l'enfance par s'asseoir sans vergogne sur l'un de ces gros dictionnaires, pour jouer au piano par exemple. Ou pour se trouver à hauteur d'assiette ou d'écriture, puisque les tables de nos vertes années sont toujours trop hautes. Là aussi, les Goncourt, que les dictionnaires inspirent décidément d'une drôle de manière, le rappellent sans honte dans leur *Journal* : Edmond évoquant son jeune frère Jules le situe

ainsi « faisant ses devoirs, la tête presque fourrée dans le vieux secrétaire d'acajou, et surélevé, tout le temps qu'il fut petit, sur un gros dictionnaire placé sur sa chaise » (mars 1892). C'est qu'à défaut de se montrer moelleux, le dictionnaire constitue toujours un coussin aux mesures indéformables et sans concession.

ooo

C'est le bordel dans le dictionnaire, tu as casting, et tout de suite après tu trouves castor ! C'est quand même pas pareil !

Jean-Marie Gourio,
L'intégrale des brèves de comptoirs (1992-1993)

Pester contre l'ordre alphabétique qui met *casting* et *castor* dans la même filiation alphabétique constitue un réflexe particulièrement sain. Les suites incongrues ne manquent pas en effet dans le dictionnaire, synonyme d'ordre alphabétique, et elles prêtent parfois à sourire : ainsi, après la beauté gracieuse et élégante définie par la *vénusté*, viennent les *vêpres* et le *ver* qui grouille. On ne pourrait mieux simuler les ravages du temps qui passe ! Il n'est pas sûr par ailleurs que les amoureux du *bel canto* apprécient que le mot qui suit alphabétiquement soit *bêlement*, de même que les amateurs d'*asti*, pétillant, préféreraient sans doute ne pas être talonnés par les *asticots*. Quelques couples mariés alphabétiquement prêtent ainsi à sourire, *bibine* et *bible*, *biceps* et *biche*, *beau-frère* et *beaujolais*, le *piranha* et le *pirate*, *puanteur* et *pub*...

Inversement, l'alphabet réussit parfois de belles suites, *antiroman* et *antirouille*, les *beaux-parents* et le *bébé*, la *boisson* prise dans une *boîte*, sans oublier l'*âme* par définition *améliorable*, et il n'y a probablement qu'un tout petit pas des *ablutions* à l'*abnégation*. De belles antithèses

s'épanouissent aussi dans l'ordre alphabétique, l'*amandine* si douce et l'*amanite*, mortelle ; le *bulldozer*, si lourd, et les *bulles*, si légères ; la *serpillière* sans fraîcheur avec le *serpolet* de Provence ; le joyeux *pinson* qui « ramage » et la lourde *pintade* qui « criaille », et, sans commentaire superflu, *purifier* et *purin*, le prestige de *Cambridge* suivi du réaliste *Cambronne*, etc.

Quant à « la vache qui vèle », l'*amouillante*, elle aurait pu choisir une autre place que celle qui consiste à précéder l'*amour*, *châtrer* et *chatte* ne sont pas non plus du meilleur goût, et l'ordre alphabétique continue de prendre des libertés quand il glisse le *cache-radiateur* avant le *cache-sexe*, ou les mains *calleuses* avant la *call-girl* !

Une famille de mots peut aussi être brisée par un indésirable qui s'insère entre deux mots qu'il sépare à la manière de *faconde* entre *façon* et *façonnage*. Tout aussi bien que de fausses familles se forgent en profitant de l'alphabet : derrière l'abc d'une discipline, il serait dangereux d'*abcéder*, autrement dit de « dégénérer en abcès », *attendre* conduirait indûment à *attendrir*, et le *céleri* n'a évidemment que faire de la *célérité*.

L'ordre alphabétique peut même devenir une philosophie (de l') absurde pour qui est indécis dans ses choix quotidiens. Pierre Larousse rappelle par exemple que Joseph Berchoux, qui s'était illustré au tout début du XIX^e siècle pour ses vers sur la gastronomie, avait plaisamment versifié à propos de l'appétit méthodique de Géta : « Je ne puis oublier l'appétit méthodique de Géta, qui mangeait par ordre alphabétique ». Pour Noël, voici donc quel pourrait être le menu alphabétique : d'abord B, la *bûche* de Noël, puis C, le *champagne*, avant D, la *dinde*, suivie de F, le

fromage à glisser avant M, les *marrons*. Quant au *digestif*, D, il sera bien entendu pris après le *champagne*.

Enfin, l'ordre alphabétique, du côté des noms propres, a aussi ses facéties. Il n'est d'ailleurs pas toujours du goût des nouveaux admis. Ainsi, en 2000, lorsque Pierre Perret fait son entrée dans le *Petit Larousse illustré*, il en est ravi, mais avec son humour pétillant, il rappelle qu'il serait bon d'ajouter quelques lignes à son article pour que Pétain, qui pollue son environnement typographique, passe un peu plus loin, à la page suivante. Quant au sympathique spécialiste de l'horreur, Hitchcock, il précède immédiatement, un autre spécialiste de l'horreur mais qui n'a plus rien de sympathique, Hitler. Dira-t-on qu'entre Robespierre et Robin des Bois il y a connivence dans la droiture ou opposition dans les méthodes... Quant à l'association entre Pinocchio et Pinochet, les journalistes ne nous en ont pas fait grâce le moment venu.

Enfin, il y a des associations très personnelles, il me plaît par exemple que Saussure qui nous a tant apporté en linguistique soit suivi du Sauternes, une autre jouissance.

Alors au-delà des effets inattendus d'alliance, pourquoi l'ordre alphabétique a-t-il tant de succès ? Le fait qu'il détermine sans difficultés la place de chaque mot, nom commun ou nom propre, qu'il soit extensible à l'infini, qu'il soit justement arbitraire et sans arrière-plan idéologique notable, est particulièrement confortable. Ne pas avoir à réfléchir, c'est tout de même reposant parfois, surtout pour un classement de mots qui, s'il devait être intelligent, nous pousserait nécessairement vers de hautes philosophies spéculatives. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que les classements sémantiques, ceux fondés sur le sens des mots, ne se soient jamais vraiment imposés dans les dictionnaires

papier. C'est le dictionnaire électronique qui nous sauve des griffes de l'alphabet arbitraire, grâce aux requêtes transversales conduites au gré de notre fantaisie : on peut enfin procéder à une recherche thématique personnelle sans passer par une grille préimposée. On sait bien, de toute façon, qu'en matière de savoir les taxinomies sont rapidement horripilantes pour les esprits libres parce qu'elles cloisonnent la pensée encore plus que ne le fait l'ordre alphabétique sans prétention et qu'elles vieillissent plus vite que les savoirs qu'elles sont censées structurer.

En vérité, l'ordre formel, justement parce qu'il échappe presque à toute raison, nous fascine. Lorsque le rationnel Anatole France s'écrie dans *La vie littéraire* que, sans conteste, « un dictionnaire, c'est l'univers par ordre alphabétique : c'est le livre par excellence. Tous les autres sont dedans : il ne s'agit plus que de les tirer », une réflexion aussi naïve n'est en réalité guère plus profonde que la réaction recueillie par Jean-Marie Gourio, grand collectionneur devant Bacchus de brèves de comptoir, à propos du mot « volcan » : « Dans le mot VOLCAN, y a CAN, ça veut dire qu'on ne sait jamais CAN ça VOL ? Quand ça va voler ? – Ah... c'est bien foutu les mots... »

Socrate revu par Platon ne procédait pas autrement lorsqu'il s'essayait à l'étymologie ! Qu'importe la forme, pourvu qu'on ait l'ivresse des mots.

ooo

Il faut préciser... qu'il ressemblait à quelqu'un qui ne met jamais le nez dans les dictionnaires.

Gaétan Soucy,
La petite fille qui aimait trop les allumettes (1998)

On en fera une règle et une conclusion : se méfier de quelqu'un qui ne consulte jamais un dictionnaire. Connaît-il le doute ? la curiosité ? l'humilité ? l'envie de comprendre ? le bonheur d'apprendre ? le désir de partager ? le besoin d'échanger ? En bref, est-il bien normal ?

On notera au passage que pour la petite fille qui aimait trop les allumettes, il s'agit bien d'avoir « le nez dans *les* dictionnaires », un pluriel salvateur !

Un seul dictionnaire, monolithique et tout-puissant, c'est en effet une bible aveuglante : il faut se méfier, dit-on, de « l'homme d'un seul livre », mais « l'homme d'un seul dictionnaire » est sans doute encore plus dangereux. Du dictionnaire absolu à la dictature, le chemin est tout tracé. Avec deux dictionnaires tout change, c'est déjà le début de la comparaison fructueuse et de la saine interrogation : un même mot n'a donc pas en tout point la même description ? C'est ainsi qu'on découvre que le dictionnaire est œuvre humaine et donc œuvre d'interprétation. Donc, avec ses folies, ses grandeurs, ses faiblesses. Trois dictionnaires, et c'est l'envie d'en consulter un quatrième, une vraie recherche peut alors prendre son essor. Quatre dictionnaires, c'est déjà une bibliothèque, et avec cinq dictionnaires, la collection commence. Méfiez-vous, certains en capitonnent les murs jusqu'au bord des fenêtres. Laissez l'air et la lumière entrer, les dictionnaires n'aiment pas l'obscurité, il faut toujours pouvoir les annoter à la lumière du jour. Six dictionnaires ?... à vous maintenant de continuer l'exercice parce qu'il se pourrait alors que vous soyez déjà en train d'imaginer un nouveau dictionnaire.

Une dernière règle serait de se méfier de quiconque a toujours le nez dans les dictionnaires. À ne jamais regarder le monde autrement que dans sa forme figée, ladite

personne risquerait de ne pas voir survenir les dangers, ceux-là même qui menacent notre liberté. Il se pourrait même que ne soit pas repéré le dictionnaire en tant qu'objet volant non identifié, une fonction belliciste que nous n'avons pas jusqu'ici relevée, à tort, tout entiers que nous étions immergés dans les dictionnaires. Cette fonction est heureusement rappelée à travers Verlaine dans la définition du mot « écrabouiller » extraite du *Trésor de la langue française*, notre chef-d'œuvre lexicographique du XX^e siècle dirigé par Paul Imbs et Bernard Quemada. C'est qu'un dictionnaire représente une arme de poids :

Tandis que sa robe de chambre [...] flottait autour de ses assez maigres jambes [...] et qu'un trousseau de clefs vigoureusement lancé allait frapper le mur [...], un dictionnaire de Noël et Quicherat [...] vint s'écrabouiller à droite de ma tête sur le mur en question.

S'il est de bonne tradition dans les révolutions de jeter des pavés, lancer des dictionnaires avec un marque-page installé au mot « liberté » n'a pas encore été essayé. Ce sera donc la suggestion et le mot de la fin. Celui que l'on préfère avec le mot « dictionnaire », le mot des mots, en toute « liberté ».

LIBERTÉ Une pièce fermée, à l'aube.

M.-A. L.